



Bulletin Officiel

N°6984 Jeudi 09 Novembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023-2

2

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

8

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (06/11/2023))

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2023

- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
- SICAV TRESOR

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«TLF 2023-2»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **26/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/08/2023** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,70% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans. La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2023-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **22/11/2023** et clôturées sans préavis au plus tard le **08/01/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **19/01/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/11/2023** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 375 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 60 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 82 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 25 millions de dinars par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- *Dénomination de l'emprunt* : « TLF 2023-2 »
- *Nature des titres* : Titres de créance.
- *Forme des titres* : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- *Catégorie des titres* : Ordinaire.
- *Modalités et délais de délivrance des titres* : Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- *Législation sous laquelle les titres sont créés* : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **08/01/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **08/01/2024** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **TLF 2023-2** » seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable sur 5 ans : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois **de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1**. Il est à préciser que la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **08/01/2029**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **8 janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **08/01/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,70%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'octobre 2023 à titre indicatif, qui est égale à 7,880% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,380%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**TLF 2023-2**» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **3 juillet 2023**, Fitch Ratings a baissé d'un cran la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, la ramenant à **BBB - (tun)** avec maintien de la perspective **stable**. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-action-on-tunisian-nbfis-national-ratings-following-sovereign-downgrade-03-07-2023>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **24/10/2023** la note **provisoire** à long terme **BBB - (EXP) (tun)** à l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2023-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **07/11/2023** sous le n°**23-1110** et du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **10/10/2023** sous le n°**23-006**.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, Amen Invest, Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	115,502	115,521
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	160,399	160,430
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	132,751	132,774
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	144,228	144,254
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	138,170	138,193
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	140,840	140,898
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	132,728	132,750
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	53,374	53,383
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,989	38,997
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANTIF	BH INVEST	06/07/09	125,430	132,704	132,729
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	116,447	116,467
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	116,238	116,259
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,576	20,580
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	141,475	141,504
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	BH INVEST ****	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	137,850	137,870
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,254	13,255
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	197,513	197,549
19	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,119	13,120
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	111,861	111,880
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	115,662	115,684
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	16,120	16,123
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	-	101,306	101,331
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,168	2,171
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,980	70,990
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	146,396	146,185
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	106,838	106,636
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	123,337	123,355
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	152,724	152,495
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	581,426	580,926
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	150,024	150,222
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	195,470	196,264
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	101,700	101,407
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	143,390	143,473
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	172,517	172,407
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	156,860	156,643
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	24,155	24,090
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	102,564	102,701
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,067	1,068
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,060	1,061
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 485,996	2 480,742
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	242,251	241,676
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,145	3,142
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,810	2,810
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	53,033	52,799
46	FCP HAYETI MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,434	1,435
47	FCP HAYETI PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,223	1,224
48	FCP HAYETI VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,217	1,219
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,303	15,135
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,360	11,301
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	14,786	14,628
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 071,562	5 076,080
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	91,010	91,032
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,238	1,236

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	111,620	111,637	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	100,971	100,985	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	108,047	108,065	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	105,524	105,542	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	106,806	106,825	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	110,659	110,676	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	107,217	107,237	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	104,739	104,759	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV *	-	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	107,962	107,981	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	108,734	108,757	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	106,617	106,637	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	106,408	106,426	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	105,064	105,083	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	107,720	107,731	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	105,064	105,082	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	102,168	102,186	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	108,947	108,965	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	104,597	104,615	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	114,410	114,427	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	106,627	106,647	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	110,675	110,693	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	106,468	106,497	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	1 007,846	1 008,024	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	109,725	109,908	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	60,414	60,165	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	109,408	109,370	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,754	17,738	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	321,615	321,381	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 224,845	2 225,171	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	68,301	68,383	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	54,902	54,962	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,418	108,419	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,199	11,187	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,127	16,132	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	17,102	17,074	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,117	15,087	
92 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	101,402	101,212	
93 FCP AL INITIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	88,114	88,567	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	92,136	92,590	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,115	105,229	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	95,690	95,788	
97 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	10,583	10,590	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	100,020	100,106	
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	74,476	74,250	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	87,797	87,954	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	123,479	123,131	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	149,410	147,898	
103 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	149,964	152,670	152,314	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	200,040	198,293	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	188,054	186,755	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	179,644	179,251	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,237	24,949	
108 MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	En liquidation	En liquidation	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 706,887	10 727,255	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	143,045	143,440	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	95,376	95,174	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 789,362	4 755,219	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,593	10,587	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	170,770	170,812	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 142,953	11 101,147	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 389,889	10 396,365	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 604,222	10 624,125	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 480,324	10 500,210	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 345,383	10 365,160	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	121,650	121,759	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 005,314	995,406	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la « Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
43. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
44. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
45.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
46. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
47.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
55. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
58.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
59.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
60.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
61.Société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-	Route de Tunis Km 4 -3031 Sfax-	74 215 000
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	--------------------	--	---

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 02 Octobre 2023, la Société l'Accumulateur Tunisien –ASSAD- publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées,

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie le délai de convocation de la présente assemblée et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais de convocation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représenté

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 présentant un résultat déficitaire de 8 038 369 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2022 faisant ressortir un résultat déficitaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 8 590 998 dinars et un résultat consolidé déficitaire part du groupe s'élevant à 8 568 749 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 s'élevant à -8 038 369 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2022	-8 038 369
Résultats reportés antérieurs	2 861 513
Résultats reportés (A nouveau)	-5 176 856

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves réglementées	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000
Prime d'émission	1 195 597
Total	6 543 148

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer pour une période de 3 ans les administrateurs suivants :

- M. Souheil Kallel
- M. Sami Kallel
- Mme. Emna Kallel
- M. Mehdi Kallel
- Mlle Mariem Mouakher

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025.

En outre et conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales, l'assemblée prend acte et agréée les nouvelles fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés.

Les administrateurs acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées, en remerciant les actionnaires et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

HUITIEME RESOLUTION

À la suite de l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration du 24/10/2022, objet de la publication au bulletin officiel du CMF et sur le site web de la BVMT, et après la sélection faite par le Conseil d'Administration et confirmée par le CMF, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme les deux (2) membres indépendants retenus et ce pour une période de 3 ans et jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice 2025, renouvelable une seule fois, et qui sont :

- M. Ibrahim Debache
- M. Slim Zeghal

Les administrateurs élus acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées, en remerciant les actionnaires et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

NEUVIEME RESOLUTION

Suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration du 24/10/2022, objet de la publication au bulletin officiel du CMF et sur le site web de la BVMT et après désignation du représentant des actionnaires minoritaires par l'assemblée électorale, réunie le 02 octobre 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie cette désignation et approuve la nomination de M. Zouhaier Ben Khelifa pour une période de 3 ans et jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice 2025.

M. Zouhaier Ben Khelifa accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées, en remerciant les actionnaires et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

DIXIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle son autorisation au Conseil d'Administration de la Société pour acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées lors du prochain conseil d'administration de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 14 043 243 voix.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

2. Le Bilan après affectation du résultat comptable

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2022	2021
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	2 244 247	2 314 872
Moins : amortissement		<u>-1 419 831</u>	<u>-1 394 395</u>
<i>S/Total</i>		<i>824 416</i>	<i>920 477</i>
Immobilisations corporelles	A2	82 596 033	87 123 233
Moins : amortissement		<u>-60 364 648</u>	<u>-64 296 172</u>
<i>S/Total</i>		<i>22 231 385</i>	<i>22 827 061</i>
Immobilisations financières	A3	16 860 401	16 661 467
Moins : Provisions		<u>-532 092</u>	<u>-366 785</u>
<i>S/Total</i>		<i>16 328 309</i>	<i>16 294 682</i>
Total des actifs immobilisés		39 384 110	40 042 220
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		39 384 110	40 042 220
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A4	23 776 138	35 961 899
Moins : Provisions		<u>-1 183 321</u>	<u>-693 603</u>
<i>S/Total</i>		<i>22 592 817</i>	<i>35 268 296</i>
Clients et comptes rattachés	A5	77 073 067	70 371 247
Moins : Provisions		<u>-4 605 230</u>	<u>-4 154 953</u>
<i>S/Total</i>		<i>72 467 837</i>	<i>66 216 294</i>
Autres actifs courants	A6	15 242 751	12 038 182
Moins : Provisions		<u>-1 610 433</u>	<u>-592 200</u>
<i>S/Total</i>		<i>13 632 318</i>	<i>11 445 982</i>
Placement et autres actifs financiers	A7	408 040	422 744
Liquidités et équivalens de liquidités	A8	1 027 815	1 479 168
Total des actifs courants		110 128 827	114 832 484
Total des actifs		149 512 937	154 874 704

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

NOTES

2022

2021

Au 31/12/2022

Au 31/12/2021

CAPITAUX PROPRES

Capital social	P1	24 000 000	24 000 000
Réserves	P1	15 893 754	15 893 754
Autres capitaux propres	P1	226 504	260 635
Resultats reportés	P1	-5 176 856	2 861 513

Total des capitaux propres après affectation

34 943 402

43 015 902

PASSIFS

Passifs non courants

Emprunts	P2	27 770 114	33 645 114
Provisions	P3	3 492 013	2 712 951

Total des passifs non courants

31 262 127

36 358 065

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	P4	10 057 341	9 046 760
Autres passifs courants	P5	10 037 467	6 420 960
Concours banc et autres passifs financiers	P6	63 212 600	60 033 017

Total des passifs courants

83 307 408

75 500 737

Total des passifs

114 569 535

111 858 802

Total des capitaux propres et des passifs

149 512 937

154 874 704

3-Etat d'évolution des capitaux propres

(En dinars)

	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Réserves spéciales d'Investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (antérieurs à 2014)	Résultats reportés (2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020)	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2020 après affectation du résultat 2021	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	260 635	9 400 000	0	2 861 514	0	43 015 902
Subvention d'investissement - amt subvention						-34 131					-34 131
Résultat de l'exercice 2022										-8 038 369	-8 038 369
Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation du résultat 2022	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	226 504	9 400 000	0	2 861 514	-8 038 369	34 943 402
Affectation résultat 2022 (AGO du 02/10/2023)									-8 038 369	8 038 369	0
Capitaux propres au 31/12/2022 après affectation du résultat 2022	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	226 504	9 400 000	0	-5 176 855	0	34 943 402

3. La liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Qualité	Mandat	Représenté par	Activités Professionnelles	Mandats d'Administrateurs dans d'autres Sociétés
M. Souheil Kallel	Président	2023-2025	Lui-même	Gérant Sté GEELEC	-Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL - Administrateur à Sté Batteries ASSAD Algérie - Administrateur à Sté ASSAD B.M
M. Sami Kallel	Administrateur	2023-2025	Lui-même	Médecin de libre pratique	- Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL
Mme. Emna Kallel	Administratrice	2023-2025	Elle-même	Gérante de la société de conseil « Coaching & Capital »	- Administrateur à UIB - Administrateur à Advans Tunisie - Administrateur à SPT Md V - Administrateur à PGH
M. Mehdi Kallel	Administrateur	2023-2025	Lui-même	-Directeur Activité Batterie Industrielle Groupe ASSAD -Gérant Sté « ENAS », « EAI » et « EANA »	Néant
Mlle Myriam Mouakher	Administratrice	2023-2025	Elle-même	-Senior Principal KORN PERRY	Néant
M. Zouhaier Ben Khelifa	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	2023-2025	Lui-même	-Gérant de la société Cofinvest	- Administrateur à One Tech Holding - Administrateur à Fuba Tunisie - Administrateur à HélioFlex
M. Ibrahim Debache	Administrateur Indépendant	2023-2025	Lui-même	-Président du conseil d'administration Sté Ennakl Automobiles	-Administrateur société Ennakl Automobiles
M. Slim Zeghal	Administrateur Indépendant	2023-2025	Lui-même	-Directeur Général Altea Packaging	- Administrateur de Cogitel et APTH - Administrateur de UBCI - Administrateur de Telnet - Administrateur de Sotipapier - Administrateur de Medtech - Administrateur de IGPPP - Président Comite d'investissement Fonds Innovatech

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.038.383, un actif net de D : 1.031.640 et un bénéfice de la période de D : 9.978.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 30 septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 20,31% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société MAXULA INVESTISSEMENT SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 Octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	553 768,824	917 152,174	882 784,064
Obligations et valeurs assimilées		530 108,571	857 543,284	840 449,366
Tires des Organismes de Placement Collectif		23 660,253	59 608,890	42 334,698
Placements monétaires et disponibilités		460 285,418	295 536,725	229 998,513
Placements monétaires	5	460 285,418	295 536,725	219 188,431
Disponibilités		-	-	10 810,082
Créances d'exploitation	6	24 328,901	719,130	18 875,930

TOTAL ACTIF		1 038 383,143	1 213 408,029	1 131 658,507
--------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

PASSIF

Opérateurs créditeurs	7	6 657,542	9 665,573	4 597,981
Autres créditeurs divers	8	85,964	86,603	84,203
TOTAL PASSIF		6 743,506	9 752,176	4 682,184

ACTIF NET

Capital	9	1 006 859,489	1 176 553,001	1 095 134,451
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices		6,118	1,950	1,713
Sommes distribuables de la période		24 774,030	27 100,902	31 840,159
ACTIF NET		1 031 639,637	1 203 655,853	1 126 976,323
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 038 383,143	1 213 408,029	1 131 658,507

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	6 994,760	24 734,674	12 375,880	41 229,194	51 904,208
Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 994,760	24 734,674	12 375,880	41 229,194	51 904,208
Revenus des placements monétaires	11	1 663,382	3 531,945	28,184	1 292,052	2 464,587
Revenus des prises en pension	12	5 722,363	10 517,720	3 349,846	5 362,196	5 406,730
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		14 380,505	38 784,339	15 753,910	47 883,442	59 775,525
Charges de gestion des placements	13	(4 245,601)	(12 577,722)	(4 724,222)	(14 564,087)	(19 109,053)
REVENU NET DES PLACEMENTS		10 134,904	26 206,617	11 029,688	33 319,355	40 666,472
Autres charges	14	(757,220)	(1 750,393)	(805,529)	(2 022,840)	(2 339,455)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 377,684	24 456,224	10 224,159	31 296,515	38 327,017
Régularisation du résultat d'exploitation		0,068	317,806	(3 603,605)	(4 195,613)	(6 486,858)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9 377,752	24 774,030	6 620,554	27 100,902	31 840,159
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(0,068)	(317,806)	3 603,605	4 195,613	6 486,858
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		597,333	(6 402,636)	(11 093,811)	(7 422,291)	(7 667,230)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		3,000	8 715,354	12 741,903	12 741,903	14 322,250
RESULTAT DE LA PERIODE		9 978,017	26 768,942	11 872,251	36 616,127	44 982,037

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	9 978,017	26 768,942	11 872,251	36 616,127	44 982,037
Résultat d'exploitation	9 377,684	24 456,224	10 224,159	31 296,515	38 327,017
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	597,333	(6 402,636)	(11 093,811)	(7 422,291)	(7 667,230)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	3,000	8 715,354	12 741,903	12 741,903	14 322,250
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-	(28 074,158)	-	(40 222,630)	(40 222,630)
Souscriptions					
- Capital	230 126,616	355 745,232	103,980	684 188,400	860 018,241
- Régularisation des sommes non distribuables	495,536	587,404	0,333	1 287,914	2 179,717
- Régularisation des sommes distribuables	5 028,640	8 264,108	1,923	16 818,303	21 876,406
Rachats					
- Capital	(230 126,616)	(446 353,668)	(190 283,006)	(938 939,006)	(1 197 120,770)
- Régularisation des sommes non distribuables	(495,531)	(566,648)	(619,010)	(2 010,732)	(3 304,570)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 028,572)	(11 707,898)	(3 606,077)	(22 092,164)	(29 441,749)
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 978,090	(95 336,686)	(182 529,606)	(264 353,788)	(341 033,318)
ACTIF NET					
En début de période	1 021 661,547	1 126 976,323	1 386 185,459	1 468 009,641	1 468 009,641
En fin de période	1 031 639,637	1 031 639,637	1 203 655,853	1 203 655,853	1 126 976,323
NOMBRE D'ACTIONNAIRES					
En début de période	9 612	10 479	13 100	13 721	13 721
En fin de période	9 612	9 612	11 271	11 271	10 479
VALEUR LIQUIDATIVE	107,328	107,328	106,792	106,792	107,546
TAUX DE RENDEMENT	0,98%	2,62%	0,92%	2,63%	3,33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023, à D : 553.768,824 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées			505 726,000	530 108,571	51,39%
Obligations de sociétés			202 626,000	207 259,964	20,09%
TN0003400355	Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	19 977,000	20 013,459	1,94%
TN0001900836	Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	30 678,000	32 263,843	3,13%
TN0004620134	Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	13 288,400	13 632,195	1,32%
TN0002601029	Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	58 750,000	60 654,378	5,88%
TN0002601045	Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	19 932,600	20 398,646	1,98%
TN0003900263	Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	60 000,000	60 297,443	5,84%
Emprunt National			12 500,000	12 678,758	1,23%
TN0008000515	Emprunt National 2014 Cat C	1 000	12 500,000	12 678,758	1,23%
Bons du trésor assimilables			290 600,000	310 169,849	30,07%
TN0008000366	BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	102 077,680	9,89%
TN0008000580	BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	208 092,169	20,17%
Titres des Organismes de Placement Collectif			20 629,094	23 660,253	2,29%
Parts FCP					
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE	213	20 629,094	23 660,253	2,29%
Total			526 355,094	553 768,824	53,68%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			53,33%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à D : 460.285,418 et se détaille comme suit:

Code ISIN	Désignation du titre	Coût	Valeur au	% Actif net
Dépôt à vue		209 881,119	210 945,392	20,45%
	AMEN BANK	209 881,119	210 945,392	20,45%
Créances sur opérations de pensions livrées		100 299,568	100 424,942	9,73%
	Pension livrée avec BIAT au 03/10/2023 à 9% pour 7 jours	100 299,568	100 424,942	9,73%
Bons de trésor à court terme		148 833,312	148 915,084	14,43%
TN4J8M5MRB24	BTC 13 semaines 01/11/2023	148 833,312	148 915,084	14,43%
Total général		459 013,999	460 285,418	44,62%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		44,33%		

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à D : 24.328,901 contre D : 719,130 à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/20</u>	<u>31/12/2022</u>
Obligations échus à encaisser	22 580,320	-	18141,400
Autres Créances d'Exploitation	1 408,196	719,130	734,530
Retenue sur à la source sur commissions	340,385	-	-
Total	<u>24 328,901</u>	<u>719,130</u>	<u>18 875,930</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2023 à D : 6.657,542 contre D : 9.665,573 au 30 septembre 2022 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Smart Asset Management	919,164	2 423,169	1069,595
Maxula Bourse	919,164	2 423,169	1069,595
Rémunération du dépositaire	4 819,215	4 819,236	2458,792
Total	<u>6 657,542</u>	<u>9 665,573</u>	<u>4597,981</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à D : 85,964 contre D : 86,603 au 30 septembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	65,142	79,289	80,700
Ajustement Retenue à la source sur	-	(13,506)	(13,506)
Autres	20,822	20,820	17,009
Total	<u>85,964</u>	<u>86,603</u>	<u>84,203</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2023, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2022

Montant	1 095 134,451
Nombre de titres	10 479
Nombre d'actionnaires	72

Souscriptions réalisées

Montant	355 745,232
Nombre de titres émis	3 404
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(446 353,668)
Nombre de titres rachetés	(4 271)
Nombre d'actionnaires sortants	(5)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	8 715,354
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(6 402,636)
Régularisation des sommes non distribuables	20,756

Capital au 30-09-2023

Montant	1 006 859,489
Nombre de titres	9 612
Nombre d'actionnaires	71

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 6.994,760 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023, contre D : 12.375,880 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2023	Du 01/01 Au 30/09/2023	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Année 2022
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	3 084,384	10 139,045	2 691,800	12 939,410	19 041,862
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	3 910,376	14 595,629	9 684,080	28 289,784	32 862,346
TOTAL	6 994,760	24 734,674	12 375,880	41 229,194	51 904,208

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 1.663,382, contre D : 28,184 pour la même période de l'exercice 2022, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue et les bons du trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2023	Du 01/01 Au 30/09/2023	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts des dépôts à vue	515,635	1 867,777	28,184	1 292,052	2 450,061
Intérêts des bons du trésor à court terme	1 147,747	1 664,168	-	-	14,526
TOTAL	1 663,382	3 531,945	28,184	1 292,052	2 464,587

Note 12 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 5.722,363, contre D : 3.349,846 pour la même période de l'exercice 2022, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2023	Du 01/01 Au 30/09/2023	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts des pensions livrées	5 722,363	10 517,720	3 349,846	5 362,196	5 406,730
TOTAL	5 722,363	10 517,720	3 349,846	5 362,196	5 406,730

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 4.245,601, contre D : 4.724,222 pour la même période de l'exercice 2022, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2023	Du 01/01 Au 30/09/2023	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Année 2022
Commission de gestion	923,023	2 728,650	1 162,332	3 721,831	4 794,537
Commission de distribution	923,023	2 728,650	1 162,332	3 721,831	4 794,537
Commission de dépôt	2 399,556	7 120,423	2 399,558	7 120,425	9 519,980
Total	4 245,601	12 577,722	4 724,222	14 564,087	19 109,053

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 757,220, contre D : 805,529 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2023	Du 01/01 Au 30/09/2023	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Année 2022
Redevance du CMF	258,554	764,338	325,586	1 042,539	1 343,020
Commissions	496,666	978,455	414,306	814,603	914,080
Autres	2,000	7,600	65,637	165,698	82,355
Total	757,220	1 750,393	805,529	2 022,840	2 339,455

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

* 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,

* 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,

* 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

* 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,

* 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,

* 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

* 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,

* 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,

* 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 mars 2021, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société Placement Obligataire SICAV (POS) pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total bilan de 243.320.556 DT et un résultat net de la période de 4.458.324 DT.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société POS, comprenant le bilan au 30 septembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISA) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société POS au 30 septembre 2023, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la Note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la Société POS pour la valorisation du portefeuille d'obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances et en présence des différentes parties prenantes. Cette méthode comptable devrait être, à notre avis, confirmée par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par la Société POS, des normes prudentielles prévues notamment par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, et l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit Code, tel que modifié et complété par les textes subséquents. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la Société POS représentés en valeurs mobilières en portefeuille totalisent 71,00% de l'actif total au 30 septembre 2023.

Par ailleurs, les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de placements en comptes à terme, représentent au 30 septembre 2023 une proportion de 28,82% de l'actif total de la Société POS.

Tunis, le 30 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 septembre 2023	30 septembre 2022	31 décembre 2022
ACTIF				
Portefeuille-titres :	4	172 747 205	170 312 095	170 187 173
- Obligations		130 856 362	129 965 417	128 216 685
- BTA		33 927 382	33 707 152	34 222 975
- Titres OPCVM		7 963 461	6 639 526	7 747 513
Placements monétaires et disponibilités :	5	70 115 982	85 794 445	53 318 545
- Placements monétaires		-	21 252 538	15 781 548
- Placements à terme		69 869 047	64 047 377	37 405 656
- Disponibilités		246 935	494 530	131 341
Créances d'exploitation :	7	457 369	2 470	238 882
- Intérêts à recevoir		457 369	2 222	237 620
- Autres créances d'exploitation		-	248	1 262
TOTAL ACTIF		243 320 556	256 109 010	223 744 600
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	515 994	518 596	472 535
Autres créditeurs divers	9	195 796	155 408	204 908
Total Passif		711 790	674 004	677 443
ACTIF NET				
Capital	10	231 127 090	245 030 654	210 826 015
Sommes distribuables :		11 481 676	10 404 352	12 241 142
• Sommes distribuables de la période	11	11 480 700	10 402 645	12 239 435
- Sommes distribuables de l'exercice clos		-	-	-
- Report à nouveau		976	1 707	1 707
Actif Net		242 608 766	255 435 006	223 067 157
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		243 320 556	256 109 010	223 744 600

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars) Notes		Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus du portefeuille-titres :	12	2 794 432	204 8 419	2 713 777	8 523 275	11 217 269
- Revenus des obligations		2 334 119	541 6 882	2 117 600	6 103 360	8 337 041
- Revenus des BTA		460 313	893 1 365	596 177	2 191 187	2 651 500
- Revenus de titres OPCVM		-	770 170	-	228 728	228 728
Revenus des placements monétaires	13	3 944	344 229	227 038	643 964	1 029 025
Revenus des placements à terme	14	2 099 256	196 5 177	1 489 959	4 381 944	5 482 200
Total des revenus des placements		4 897 632	744 13 825	4 430 774	13 549 183	17 728 494
Charges de gestion des placements	15	(515 994)	(837 (1 472	(518 597)	(1 654 488)	(2 127 023)
Revenus nets des placements		4 381 638	907 12 352	3 912 177	11 894 695	15 601 471
Autres charges d'exploitation	16	(104 942)	(998 301)	(105 771)	(323 129)	(422 394)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 276 696	909 12 050	3 806 406	11 571 566	15 179 077
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 013 033)	(209 570)	(921 149)	(1 168 921)	(2 939 642)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		3 263 663	700 11 480	2 885 257	10 402 645	12 239 435
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 013 033	209 570	921 149	1 168 921	2 939 642
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		221 628	708 400	(1 124 208)	(584 487)	-433 925
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titre		(40 000)	(40 000)	1 294 212	875 625	875 625
Frais de négociation de titres		-	-	-	(2)	(4)
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		4 458 324	12 411 617	3 976 410	11 862 704	15 620 773

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Exercice clos le décembre 31 2022
(Montants exprimés en dinars)						
	Résultat exploitation	4 276 696	12 050 909	3 806 406	11 571 566	15 179 077
VARIATION DE L'ACTIF NET	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	221 628	400 708	(1 124 208)	(584 487)	(433 925)
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	(40 000)	(40 000)	1 294 212	875 625	875 625
	Frais de négociation de titres	-	-	-	2	(4)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	(11 486 163)	-	(12 051 542)	(12 051 542)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :					
	• Capital au nominal	63 491 600	195 741 000	30 151 000	184 055 500	230 085 600
	- Régularisation des sommes non distribuables	893 733	2 709 320	364 027	2 174 674	2 758 333
	- Régularisation des sommes distribuables de la période	2 583 016	8 365 896	1 131 735	7 471 201	9 890 759
	Rachats :					
	• Capital au nominal	(82 239 600)	(176 046 600)	(56 872 000)	(227 637 800)	(307 593 400)
	- Régularisation des sommes non distribuables	(1 168 152)	(2 463 353)	(682 947)	(2 688 728)	(3 702 086)
	- Régularisation des sommes distribuables de la période	(3 596 049)	(9 690 108)	(2 052 884)	(11 927 366)	(16 117 645)
	VARIATION DE L'ACTIF NET	(15 577 128)	19 541 609	(23 984 659)	(48 741 359)	(81 109 208)
ACTIF NET	En début de période	258 185 894	223 067 157	279 419 665	304 176 365	304 176 365
	En fin de période	242 608 766	242 608 766	255 435 006	255 435 006	223 067 157
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	2 465 731	2 081 307	2 687 772	2 856 385	2 856 385
	En fin de période	2 278 251	2 278 251	2 420 562	2 420 562	2 081 307
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	104,709	107,176	103,959	106,489	106,489
	En fin de période	106,489	106,489	105,527	105,527	107,176
	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ	6,74%	6,48%	5,98%	5,53%	5,69%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2023

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Placement Obligataire SICAV (POS) est une société d'investissement à capital variable, de distribution obligataire, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole (BNA) et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier (CMF) en date du 17 décembre 1996.

La Société POS a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la Société POS est assurée par l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

La BNA a été désignée dépositaire des titres et fonds de Placement Obligataire SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la Société POS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995, dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2023 sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC 16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

NOTE N°3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

- **Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'État (BTA, BTZc, etc.) et de titres d'OPCVM.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour le montant net de retenue à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'État, ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenue à la source.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

- **Évaluation, en date d'arrêté, des placements :**

- **Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations figurant au bilan de la Société POS arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 septembre 2023, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

Signalons, enfin, que le portefeuille-titres de la Société POS ne comporte pas, au 30 septembre 2023, de BTA « Juillet 2032 » ni de Bons du Trésor Assimilables émis à compter du 1^{er} janvier 2018.

- **Évaluation, en date d'arrêté, des autres placements**

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

- **Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

4.1. Composition du portefeuille-titres

Cette rubrique totalise 172 747 205 DT au 30 septembre 2023, contre 170 312 095 DT au 30 septembre 2022, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 30/09/2023	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :			66 320 221	-70 981	2 405 694	-	68 654 934	28,30%	28,22%
TN0003400330	AB 2008/20A	30 000	750 000	-	15 264	-	765 264	0,32%	0,31%
TN0003400355	AB 2009/15A	60 000	397 200	-	96	-	397 296	0,16%	0,16%
TN0003400405	AB 2010	30 000	398 777	-	2 328	-	401 105	0,17%	0,16%
TN0003400660	AB SUB 9.2% CAT B 2020-03	70 000	4 200 000	-	195 608	-	4 395 608	1,81%	1,81%
TN0003400686	AB SUB TMM+2.7% CAT A 2021-01	20 000	2 000 000	-	70 256	-	2 070 256	0,85%	0,85%
TN0003400694	AB SUB TMM+2.8% CAT B 2021-01	10 000	800 000	-	28 368	-	828 368	0,34%	0,34%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK 2023-2 5ANS CAT A	10 000	1 000 000	-	1 300	-	1 001 300	0,41%	0,41%
TN0003400538	AMENBANK2016-1 7ANS	10 000	200 000	-	10 320	-	210 320	0,09%	0,09%
TN0003600509	ATB 2007/1	50 000	1 800 000	-	49 400	-	1 849 400	0,76%	0,76%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 5ANS 10.9% CAT A	17 340	1 734 000	-	9 760	-	1 743 760	0,72%	0,72%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 7ANS 10.9% CAT B	30 000	3 000 000	-	17 201	-	3 017 201	1,24%	1,24%

TN0004700746	ATL 2017- 2 7A 7.95% CAT C	30 000	1 200 000	-	44 424	-	1 244 424	0,51%	0,51%
TN0004700712	ATL 2017 SUB 7A 7.9%	20 000	800 000	-	48 480	-	848 480	0,35%	0,35%
TN0004700704	ATL 2017-1 7A 7.8%	50 000	1 000 000	-	34 080	-	1 034 080	0,43%	0,42%
TN0004700811	ATL 2020-1 5A 10.3%	40 000	2 400 000	-	189 632	-	2 589 632	1,07%	1,06%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 5A 9.6%	15 000	1 200 000	-	65 904	-	1 265 904	0,52%	0,52%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 7ANS 10.30 %	20 000	2 000 000	-	157 568	-	2 157 568	0,89%	0,89%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 5A CAT A 10.5%	32 000	3 200 000	-	161 280	-	3 361 280	1,39%	1,38%
TN0006610554	ATT LEAS2020-1 SUB CA 10,25%	25 000	1 500 000	-	103 800	-	1 603 800	0,66%	0,66%
TN0001900836	BH 2009	25 895	396 194	-	20 302	-	416 495	0,17%	0,17%
TN0PID0RGAE6	BH SUB2021-2 CAT C 7ANS 9.1%	30 000	3 000 000	-	207 624	-	3 207 624	1,32%	1,32%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB CAT D 9.2% 2022-1	30 000	3 000 000	-	72 384	-	3 072 384	1,27%	1,26%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUB CAT D TMM+3% 2022-1	30 000	3 000 000	-	84 480	-	3 084 480	1,27%	1,27%
TN0003100674	BNA SUB 2009	50 000	331 000	-	6 920	-	337 920	0,14%	0,14%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 CAT B 8.5%	100 000	4 000 000	-	38 640	-	4 038 640	1,66%	1,66%
TN0001300607	BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	350 000	-	624	-	350 624	0,14%	0,14%
TN0001300623	BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	1 125 000	-	36 060	-	1 161 060	0,48%	0,48%
TN0001300680	BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	15 000	1 300 503	-49 571	79 848	-	1 330 780	0,55%	0,55%
TN0004620134	BTK 2009	10 703	142 268	-	5 771	-	148 039	0,06%	0,06%

TNY1F6BOX6F5	CIL 2023 -1 10.55% 5 ANS	5 000	500 000	-	12 452	-	512 452	0,21%	0,21%
TN0007310337	HL 2016-2 CAT B 7 ANS	15 000	300 000	-	15 852	-	315 852	0,13%	0,13%
TN0007310360	HL2017-1 CAT B 7.85%	20 000	400 000	-	16 032	-	416 032	0,17%	0,17%
TN0007310410	HL2017-2 CAT B 7.85%	20 000	400 000	-	5 696	-	405 696	0,17%	0,17%
TN0007310444	HL2017-3 CAT B 8.25%	20 000	800 000	-	35 872	-	835 872	0,34%	0,34%
TN0007310543	HL2020-2 CAT B 5ANS 10.6%	10 000	600 000	-	44 888	-	644 888	0,27%	0,27%
TN0006720130	MODERNLEASING SUB 2018-1	20 000	800 000	-	22 224	-	822 224	0,34%	0,34%
TNL6Z2LXMEP5	STB SUB 2021 CAT D 9.35%	50 000	5 000 000	-	249 000	-	5 249 000	2,16%	2,16%
TN0002600997	STB2008-16A/1	12 500	78 125	-	2 190	-	80 315	0,03%	0,03%
TN0002601003	STB2008-20A/1	40 000	1 000 000	-	28 832	-	1 028 832	0,42%	0,42%
TN0002601011	STB2008-25A/1	70 000	2 800 000	-	82 824	-	2 882 824	1,19%	1,18%
TN0002601045	STB2010/1 5.3%	75 000	996 750	-	22 200	-	1 018 950	0,42%	0,42%
TN0002101939	TL 2016 SUB CAT B 7ANS	18 700	374 000	-	13 733	-	387 733	0,16%	0,16%
TN0002101962	TL 2017-1 CAT B 7.8%	10 000	200 000	-	3 952	-	203 952	0,08%	0,08%
TN0002102101	TLF 2019-1 11.4% 5 ANS CAT A	6 000	146 404	-21 410	2 842	-	127 836	0,05%	0,05%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 10.55 % 5ANS	15 000	1 500 000	-	54 312	-	1 554 312	0,64%	0,64%
TN0003900248	UIB 2009 CAT C	100 000	3 000 000	-	29 120	-	3 029 120	1,25%	1,24%
TN0003900263	UIB2011-1	30 000	1 200 000	-	5 952	-	1 205 952	0,50%	0,50%
II- Titres émis par l'État :		92 364 400	1 544 798	2 219 612	-	96 128 809	39,62%	39,51%	
Obligations		60 829 518	7 862	1 364 048	-	62 201 428	25,64%	25,56%	
TN0008000838	Emprunt National 2021 T1 CAT B	100 000	10 000 000	-	173 120	-	10 173 120	4,19%	4,18%

TN0008000895	Emprunt National 2021 T2 CAT B	170 000	17 000 000	-	117 776	-	17 117 776	7,06%	7,04%
TN0008000903	Emprunt National 2021 T2 CAT C	400	384 000	2 639	2 801	-	389 441	0,16%	0,16%
TNSQHXCZ8T348	Emprunt National 2021 T3 CAT B	45 000	4 500 000	-	322 596	-	4 822 596	1,99%	1,98%
TNLEGO8CKWX3	Emprunt National 2022 T1 CAT A	46 273	445 518	5 222	17 547	-	468 287	0,19%	0,19%
TN0OU20VQYS5	Emprunt National 2022 T1 CAT B	80 000	8 000 000	-	352 576	-	8 352 576	3,44%	3,43%
TNBLRFH96SL4	Emprunt National 2022 T2 CAT B	55 000	5 500 000	-	121 396	-	5 621 396	2,32%	2,31%
TNRGVSC8DE36	Emprunt National 2022 T3 CAT B	90 000	9 000 000	-	27 576	-	9 027 576	3,72%	3,71%
TNCGJF5TW027	Emprunt National 2023 T1 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	72 816	-	1 572 816	0,65%	0,65%
TN3C6DVEWM76	Emprunt National 2023 T1 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	70 476	-	1 570 476	0,65%	0,65%
TNCR2TMAK1K8	Emprunt National 2023 T2 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	43 380	-	1 543 380	0,64%	0,63%
TNN50G7PX8W5	Emprunt National 2023 T2 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	41 988	-	1 541 988	0,64%	0,63%
BTA (*)			31 534 882	1 536 936	855 564	-	33 927 382	13,98%	13,94%

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts cours	± Value potentielle	Valeur au 30/09/2023	% actif net	% actif
III- Titres des OPCVM :			6 939 014	-	-	1 024 447	7 963 461	3,28%	3,27%
TNT3NVORPU09	FCP BNA CAPITALISATION	1 000	164 629	-	-	31 441	196 070	0,08%	0,08%

TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	10 506	1 000 087	-	-	166 930	1 167 017	0,48%	0,48%
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 352 136	-	-	629 633	1 981 769	0,82%	0,81%
TN0001800556	SICAV TRÉSOR	30 424	3 051 527	-	-	111 078	3 162 605	1,30%	1,30%
TNINH18G9MJ0	FCP PROGRÈS	91 000	1 370 635	-	-	85 365	1 456 000	0,60%	0,60%
Total en DT			165 623 635	1 473 817	4 625 306	1 024 447	172 747 205	71,20%	71,00%

(*) Pour les BTA, le coût amorti (hors intérêts courus) s'élève, au 30 septembre 2023, à 33 071 818 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Valeur de remboursement (1)	Surcote/décote à l'acquisition (2)	Prix d'acquisition (3) = (1) + (2)	Amortissement cumulé des surcotes/décotes (4)	Coût amorti (hors intérêts courus) (5) = (3) + (4)	Intérêts courus (6)	Valeur comptable (5) + (6)
BTA 6.7 - 04/2028 (12 ANS)	34 071	34 071 000	(2 536 118)	31 534 882	1 536 936	33 071 818	855 564	33 927 382
Total en DT		34 071 000	(2 536 118)	31 534 882	1 536 936	33 071 818	855 564	33 927 382

4.2. Mouvements du portefeuille-titres

Les mouvements enregistrés durant les trois premiers trimestres de l'exercice 2023 sur le poste « Portefeuille-titres » sont indiqués ci-après :

	Obligations	BTA	Titres OPCVM	Total
Prix d'acquisition				
+ En début de période (a)	123 762 923	31 534 882	6 939 014	162 236 819
+ Acquisitions	16 934 000	-	-	16 934 000
• Cessions	-	-	-	-
• Remboursements	(13 547 184)	-	-	(13 547 184)
= En fin de période (1)	127 149 739	31 534 882	6 939 014	165 623 635
Différences d'estimation				
+ En début de période (b)	(83 160)	1 372 216	808 499	2 097 555
± Annulation, à l'ouverture de la période, des plus ou moins-values potentielles	-	-	(808 499)	(808 499)
+ Plus-values potentielles en fin de période	-	-	1 024 447	1 024 447
- Moins-values potentielles en fin de période	-	-	-	-

+ Décotes rapportées à l'actif net	4 624	164 720	-	169 344
• Surcotes rapportées à l'actif net	(24 583)	-	-	(24 583)
+ Amortissement cumulé des surcotes sur titres cédés et/ou remboursés	40 000	-	-	40 000
- Amortissement cumulé des décotes sur titres cédés et/ou remboursés	-	-	-	-
= En fin de période (2)	(63 119)	1 536 936	1 024 447	2 498 264
Créances rattachées d'intérêts				
+ En début de période (c)	4 536 922	1 315 877	-	5 852 799
± Intérêts courus à l'achat	(5 049)	-	-	(5 049)
+ Revenus d'intérêts de la période	6 882 541	1 365 893	-	8 248 434
• Détachement de coupons d'intérêts de la période	(7 644 672)	(1 826 206)	-	(9 470 878)
= En fin de période (3)	3 769 742	855 564	-	4 625 306
Solde au 30 septembre 2023 [(1) + (2) + (3)]	130 856 362	33 927 382	7 963 461	172 747 205
Solde au 31 décembre 2022 [(a) + (b) + (c)]	128 216 685	34 222 975	7 747 513	170 187 173

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS

5.1. PLACEMENTS MONÉTAIRES

Cette rubrique présente un solde nul au 30 septembre 2023, contre 21 252 538 DT au 30 septembre 2022.

5.2. PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique totalise 69 869 047 DT au 30 septembre 2023, contre 64 047 377 DT au 30 septembre 2022, et se détaille comme suit :

	Nombre	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/09/2023	% actif net	% actif
Placements à court terme :						
• BNA Plac. 100J 11-10-23 11,00%	1 800	1 800 000	38 624	1 838 624	0,76%	0,76%
• BNA Plac. 100J 21-10-23 11,00%	1 500	1 500 000	28 570	1 528 570	0,63%	0,63%
• BNA Plac. 100J 26-10-23 11,00%	4 500	4 500 000	80 285	4 580 285	1,89%	1,88%
• BNA Plac. 100J 29-10-23 11,00%	3 400	3 400 000	58 201	3 458 201	1,43%	1,42%
• BNA Plac. 100J 31-10-23 11,00%	1 000	1 000 000	16 636	1 016 636	0,42%	0,42%
• BNA Plac. 100J 04-11-23 11,00%	6 700	6 700 000	104 997	6 804 997	2,80%	2,80%
• BNA Plac. 100J 10-11-23 11,00%	1 800	1 800 000	25 604	1 825 604	0,75%	0,75%
• BNA Plac. 100J 12-12-23 11,00%	2 500	2 500 000	34 356	2 534 356	1,04%	1,04%
• BNA Plac. 300J 02-06-24 11,00%	900	900 000	11 717	911 717	0,38%	0,37%
• BNA Plac. 300J 04-06-24 11,00%	3 800	3 800 000	47 641	3 847 641	1,59%	1,58%
• BNA Plac. 300J 09-06-24 11,00%	3 195	3 195 000	36 204	3 231 204	1,33%	1,33%
• BNA Plac. 300J 14-06-24 11,00%	560	560 000	5 671	565 671	0,23%	0,23%
• BNA Plac. 300J 16-06-24 11,00%	411	411 000	3 964	414 964	0,17%	0,17%
• BNA Plac. 300J 17-06-24 11,00%	2 900	2 900 000	27 268	2 927 268	1,21%	1,20%
• BNA Plac. 300J 18-06-24 11,00%	6 600	6 600 000	60 467	6 660 467	2,75%	2,74%
• BNA Plac. 300J 27-06-24 11,00%	5 500	5 500 000	38 455	5 538 455	2,28%	2,28%

• BNA Plac. 300J 01-07-24 11,00%	3 200	3 200 000	19 288	3 219 288	1,33%	1,32%
• BNA Plac. 300J 05-07-24 11,00%	3 000	3 000 000	15 189	3 015 189	1,24%	1,24%
• BNA Plac. 300J 06-07-24 11,00%	3 100	3 100 000	14 948	3 114 948	1,28%	1,28%
• BNA Plac. 300J 07-07-24 11,00%	2 000	2 000 000	9 162	2 009 162	0,83%	0,83%
• BNA Plac. 300J 15-07-24 11,00%	1 600	1 600 000	4 243	1 604 243	0,66%	0,66%
• BNA Plac. 300J 16-07-24 11,00%	2 300	2 300 000	5 545	2 305 545	0,95%	0,95%
• BNA Plac. 300J 17-07-24 11,00%	1 125	1 125 000	2 441	1 127 441	0,46%	0,46%
• BNA Plac. 300J 19-07-24 11,00%	4 800	4 800 000	8 101	4 808 101	1,98%	1,98%
• BNA Plac. 300J 24-07-24 11,00%	800	800 000	386	800 386	0,33%	0,33%
• BNA Plac. 300J 24-07-24 11,00%	180	180 000	87	180 087	0,07%	0,07%

Total en DT

69 171 000 698 047 69 869 047 28,80% 28,71%

5.3. DISPONIBILITÉS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022	31 décembre 2022
Avoirs en banque	249 577	494 650	131 461
Encaissements non encore comptabilisés	(242)	(120)	(120)
Montants comptabilisés non encore décaissés	(2 400)	-	-
Sommes à régler	-	-	-
Total en DT	246 935	494 530	131 341

5.4. RATIO D'EMPLOI DE L'ACTIF EN LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 février 2013).

Au 30 septembre 2023, le ratio susvisé s'élève à 28,82% ; il a été calculé comme suit :

	Valeur au 30 septembre 2023	% actif
I- Liquidités	70 115 982	28,82%
• Placements à terme	69 869 047	28,71%
• Disponibilités	246 935	0,10%
II- Quasi-liquidités	-	-
• Bons du Trésor à court terme	-	-

• Billets de trésorerie à échéance inférieure à un an	-	-
• Certificats de dépôt à échéance inférieure à un an	-	-
Total Général (A) = (I + II)	70 115 982	
Total Actif (B)	243 320 556	
Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités (A)/(B)		28,82%

NOTE 6 : VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES DÉTAILLÉES PAR ÉMETTEUR

Au bilan au 30 septembre 2023, les valeurs mobilières détenues par la Société POS et figurant parmi les composantes de la rubrique « Portefeuille-titres » présentent une valeur comptable cumulée de 172 747 205 DT, soit 71,00 % du total actif.

Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Émetteur	Portefeuille Titres			Total	% actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM		
ÉTAT	62 201 428	33 927 382	-	96 128 809	39,51%
ATL	17 262 329	-	-	17 262 329	7,09%
STB	10 259 921	-	-	10 259 921	4,22%
AMEN BANK	10 069 517	-	-	10 069 517	4,14%
BIAT	6 156 864	-	-	6 156 864	2,53%
BNA	4 376 560	-	-	4 376 560	1,80%
UIB	4 235 072	-	-	4 235 072	1,74%
BH	3 624 119	-	-	3 624 119	1,49%
SICAV TRÉSOR	-	-	3 162 605	3 162 605	1,30%
BTE	2 842 464	-	-	2 842 464	1,17%
HANNIBAL LEASE	2 618 340	-	-	2 618 340	1,08%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	2 273 833	-	-	2 273 833	0,93%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	-	-	1 981 769	1 981 769	0,81%
ATB	1 849 400	-	-	1 849 400	0,76%
ATTIJARI LEASING	1 603 800	-	-	1 603 800	0,66%
FCP PROGRÈS	-	-	1 456 000	1 456 000	0,60%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	-	-	1 167 017	1 167 017	0,48%
MODERN LEASING	822 224	-	-	822 224	0,34%
CIL	512 452	-	-	512 452	0,21%
FCP BNA CAPITALISATION	-	-	196 070	196 070	0,08%
BTK	148 039	-	-	148 039	0,06%
Total général en DT	130 856 362	33 927 382	7 963 461	172 747 205	71,00%

NOTE 7 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022	31 décembre 2022
Intérêts à recevoir : (*)	57 169	2 222	38 228
• Intérêts échus et non encaissés sur obligations	54 768	-	35 735
• Intérêts courus sur dépôts en banque	2 401	2 222	2 493
Autres créances d'exploitation :	400 200	248	200 654
• Obligations échues et non encore remboursées	400 200	-	199 392
• Retenues à la source sur obligations à récupérer	-	248	1 262
Total en DT	457 369	2 470	238 882

(*) La présentation des données au 31 décembre 2022 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 8 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022	31 décembre 2022
Gestionnaire (BNA Capitaux)	396 919	398 920	363 489
Dépositaire (BNA)	119 075	119 676	109 046
Total en DT	515 994	518 596	472 535

NOTE 9 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022	31 décembre 2022
Dividendes à payer	77 836	61 160	61 159
Administrateurs - Jetons de présence	26 926	26 926	36 000
Commissaire aux Comptes	29 594	25 802	37 269
Conseil du Marché Financier (CMF)	21 897	21 563	20 476

Rachats	27 167	10 428	35 866
Contribution Sociale de Solidarité	-	-	400
Retenues à la source à payer	-	-	-
Autres	12 376	9 529	13 738
Total en DT	195 796	155 408	204 908

NOTE 10 : CAPITAL

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022	31 décembre 2022
Capital début de période :			
- Montant en nominal	208 130 700	285 638 500	285 638 500
- Nombre de titres	2 081 307	2 856 385	2 856 385
- Nombre d'actionnaires	3 794	4 171	4 171
Souscriptions réalisées :			
- Montant en nominal	195 741 000	184 055 500	230 085 600
- Nombre de titres	1 957 410	1 840 555	2 300 856
Rachats effectués :			
- Montant en nominal	(176 046 600)	(227 637 800)	(307 593 400)
- Nombre de titres	(1 760 466)	(2 276 378)	(3 075 934)
Capital fin de période :			
- Montant en nominal	227 825 100	242 056 200	208 130 700
- Nombre de titres	2 278 251	2 420 562	2 081 307
- Nombre d'actionnaires	2 779	3 862	3 794
Sommes non distribuables :	606 675	(222 918)	-502 057
• Résultat non distribuable de la période	360 708	291 136	441 696
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	400 708	(584 487)	(433 925)
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(40 000)	875 625	875 625
- Frais de négociation de titres	-	(2)	4

• Régularisation des sommes non distribuables	245 967	(514 054)	(943 753)
- Aux émissions	2 709 320	2 174 674	2 758 333
- Aux rachats	(2 463 353)	(2 688 728)	(3 702 086)
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	2 695 315	3 197 372	3 197 372
Total en DT	231 127 090	245 030 654	210 826 015

NOTE 11 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022	31 décembre 2022
Résultat d'exploitation	12 050 909	11 571 566	15 179 077
Régularisation lors des souscriptions d'actions	4 972 000	3 842 638	6 262 196
Régularisation lors des rachats d'actions	(5 542 209)	(5 011 559)	(9 201 838)
Total en DT	11 480 700	10 402 645	12 239 435

NOTE 12 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du				Exercice clos le 31/12/2022
	01/07 au 30/09/2023	01/01 au 30/09/2023	01/07 au 30/09/2022	01/01 au 30/09/2022	
Revenus des obligations :	2 334 119	6 882 541	2 117 600	6 103 360	8 337 041
• ± Variation des intérêts courus	(1 153 596)	(762 131)	(1 095 168)	(168 733)	801 294
• + Coupons d'intérêts échus	3 487 715	7 644 672	3 212 768	6 272 093	7 535 747
Revenus des BTA :	460 313	1 365 893	596 177	2 191 187	2 651 500
• ± Variation des intérêts courus	460 313	(460 313)	(613 423)	(1 101 421)	(641 108)
• + Coupons d'intérêts échus	-	1 826 206	1 209 600	3 292 608	3 292 608
Revenus des titres d'OPCVM	-	170 770	-	228 728	228 728
Total en DT	2 794 432	8 419 204	2 713 777	8 523 275	11 217 269

NOTE 13 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du				Exercice clos le 31/12/2022
	01/07 au 30/09/2023	01/01 au 30/09/2023	01/07 au 30/09/2022	01/01 au 30/09/2022	
Revenus des certificats de dépôt :	-	218 452	223 738	633 465	1 015 652
• ± Variation des intérêts courus	-	(134 726)	175 181	(61 755)	(145 274)
• + Coupons d'intérêts échus	-	353 178	48 557	695 220	1 160 926
Intérêts des comptes de dépôt	3 944	10 892	3 300	10 499	13 373
Total en DT	3 944	229 344	227 038	643 964	1 029 025

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du				Exercice clos le 31/12/2022
	01/07 au 30/09/2023	01/01 au 30/09/2023	01/07 au 30/09/2022	01/01 au 30/09/2022	
Revenus des placements en compte BNA :	2 099 256	5 177 196	1 489 959	4 381 944	5 482 200
• ± Variation des intérêts courus	(196 957)	361 392	(67 890)	(1 295 358)	(1 538 080)
• + Coupons d'intérêts échus	2 296 213	4 815 804	1 557 849	5 677 302	7 020 280
Total en DT	2 099 256	5 177 196	1 489 959	4 381 944	5 482 200

NOTE 15 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du				Exercice clos le 31/12/2022
	01/07 au 30/09/2023	01/01 au 30/09/2023	01/07 au 30/09/2022	01/01 au 30/09/2022	
Rémunération du gestionnaire	396 919	1 132 952	398 921	1 272 683	1 636 171
Rémunération du dépositaire	119 075	339 885	119 676	381 805	490 852
Total en DT	515 994	1 472 837	518 597	1 654 488	2 127 023

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du				Exercice clos le 31/12/2022
	01/07 au 30/09/2023	01/01 au 30/09/2023	01/07 au 30/09/2022	01/01 au 30/09/2022	
Jetons de présence	9 074	26 926	9 074	26 926	36 000
Redevance CMF	66 709	190 412	67 045	213 896	274 987
Honoraires Commissaire aux Comptes	9 830	29 170	11 468	27 533	39 000
Rémunération Président du CA	1 527	4 581	1 527	4 581	6 108
Rémunération Directeur Général	2 804	8 412	2 804	8 412	11 216
TCL	12 225	34 337	11 077	33 677	44 207
Contribution Sociale de Solidarité	-	-	-	-	400
Diverses charges d'exploitation	2 773	8 160	2 776	8 104	10 476
Total en DT	104 942	301 998	105 771	323 129	422 394

NOTE 17 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

17.1. Nature des relations avec les parties liées

Les parties liées à la Société POS sont le gestionnaire et le dépositaire ayant avec celle-ci des dirigeants communs :

	En sa qualité d'établissement gestionnaire, elle est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV.
BNA Capitaux	En contrepartie de ses prestations, elle perçoit, à partir du 02 février 2015, une rémunération hors TVA de 0,40% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. Ce taux a été porté à 0,50% hors TVA l'an à partir du 08 juillet 2020.
	En sa qualité de dépositaire, elle est chargée de :
BNA Bank	<ul style="list-style-type: none">• Conserver les titres et les fonds de la SICAV ;• Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;• Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.
	En contrepartie de ses services, elle perçoit une rémunération hors TVA de 0,15% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

17.2. Flux de transactions avec les parties liées

Le détail des opérations conclues avec les parties liées, au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2023, est récapitulé dans le tableau suivant :

Opérations de la période	BNA Capitaux	BNA Bank
Opérations impactant les sommes distribuables :		
• Rémunération du gestionnaire	(1 132 952)	-
• Rémunération du dépositaire	-	(339 885)
Opérations impactant les sommes non distribuables	Néant	Néant

17.3. En-cours des opérations réalisées avec les parties liées

L'en-cours des opérations réalisées avec les parties liées se présente au 30 septembre 2023 comme suit :

Soldes en fin de période	BNA Capitaux	BNA Bank
Rémunération du gestionnaire à payer	(396 919)	-
Rémunération du dépositaire à payer	-	(119 075)

SICAV TRESOR

SITUATION Timestrielle Arretee au 30 Septembre 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS DE SICAV TRESOR ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **169 396 017** dinars, un actif net de **168 843 329** dinars et un bénéfice de la période de **8 178 512** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 30 Septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 31 Octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	98 873 988	80 714 373	92 170 408
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		26 055 595	17 218 367	23 592 073
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		67 682 179	57 291 636	62 278 627
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		5 136 214	6 204 371	6 299 709
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	70 522 029	69 346 981	50 975 919
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		63 580 594	48 554 984	28 149 166
AC2-B	DISPONIBILITES		6 941 435	20 791 997	22 826 753
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		0	0	0
TOTAL ACTIF			169 396 017	150 061 354	143 146 327
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	398 379	212 257	132 684
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	154 309	72 219	30 602
TOTAL PASSIF			552 688	284 476	163 286
ACTIF NET			168 843 329	149 776 878	142 983 041
CP1	CAPITAL	CP1	160 296 349	143 870 837	135 288 792
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	8 546 980	5 906 041	7 694 249
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		318	906	852
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		8 150 087	5 826 796	8 144 048
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		396 576	78 339	- 450 651
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0	0
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0	0
ACTIF NET			168 843 329	149 776 878	142 983 041
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			169 396 017	150 061 354	143 146 327

ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	DU	DU	DU	DU	31/12/2022	
		01/07/2023 AU 30/09/2023	01/01/2023 AU 30/09/2023	01/07/2022 AU 30/09/2022	01/01/2022 AU 30/09/2022		
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 655 225	5 051 270	1 228 609	4 454 655	5 900 903
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		486 805	1 393 871	229 592	653 070	1 041 527
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 168 420	3 407 456	999 017	3 540 753	4 598 544
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0	249 943	0	260 832	260 832
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 526 535	3 972 371	1 025 849	2 084 993	3 203 374
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	0	0	0	0
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		476 533	1 495 072	658 920	1 291 304	1 969 239
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0	0	96 910	152 844	154 951
	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		1 050 002	2 477 299	270 019	640 845	1 079 184
REVENUS DES PLACEMENTS			3 181 760	9 023 641	2 254 458	6 539 648	9 104 277
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	- 303 194	- 691 623	- 186 996	- 555 628	- 748 791
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 878 566	8 332 018	2 067 462	5 984 019	8 355 486
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	- 64 779	- 181 931	- 55 667	- 157 224	- 211 438
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 813 787	8 150 087	2 011 795	5 826 796	8 144 048
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		41 827	396 576	- 163 012	78 339	- 450 651
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			2 855 614	8 546 663	1 848 783	5 905 135	7 693 397
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		- 41 827	- 396 576	163 012	- 78 339	450 651
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		51 425	- 29 378	- 1 491 129	- 750 516	- 655 178
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		39 974	57 803	1 602 753	800 908	800 908
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 905 186	8 178 512	2 123 420	5 877 188	8 289 778

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET						
DESIGNATION	DU 01/07/2023 AU	DU	DU 01/07/2022	DU 01/01/2022	31/12/2022	
	30/09/2023	01/01/2023	AU 30/09/2022	AU 30/09/2022		
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL					
	2 905 186	8 178 512	2 123 420	5 877 188	8 289 778	
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 813 787	8 150 087	2 011 795	5 826 796	8 144 048
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	51 425	- 29 378	- 1 491 129	- 750 516	- 655 178
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	39 974	57 803	1 602 753	800 908	800 908
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0	0	0
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES					
	0	- 8 956 731	0	- 6 923 146	- 6 923 146	
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
	SOUSCRIPTIONS	42 683 951	170 976 252	23 607 946	124 213 396	151 597 250
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	41 456 700	164 568 400	23 163 200	120 464 400	145 760 000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	- 543 000	- 2 117 843	- 325 175	- 1 677 120	- 839 289
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	81	3 993 601	144	3 455 188	3 455 353
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	1 770 170	4 532 094	769 777	1 970 927	3 221 186
	RACHATS	- 40 534 669	- 144 337 745	- 29 993 091	- 113 079 958	- 149 670 240
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	- 39 319 700	- 139 272 300	- 29 476 700	- 109 530 300	- 143 616 400
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	513 451	1 800 874	416 581	1 517 543	792 830
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	- 77	- 2 730 800	-183	- 3 174 613	- 3 174 832
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	- 1 728 343	- 4 135 518	- 932 789	-1 892 589	- 3 671 838
	VARIATION DE L'ACTIF NET	5 054 469	25 860 288	-4 261 725	10 087 479	3 293 643
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	163 788 861	142 983 041	154 038 603	139 689 398	139 689 398
AN4-B	FIN DE PERIODE	168 843 329	168 843 329	149 776 878	149 776 878	142 983 041
AN5	NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 602 334	1 370 743	1 521 783	1 349 307	1 349 307
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 623 704	1 623 704	1 458 648	1 458 648	1 370 743
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	102,219	104,311	101,222	103,527	103,527
B-	FIN DE PERIODE	103,987	103,987	102,682	102,682	104,311
AN6	TAUX DE RENDEMENT					
	1,73%	5,07%	1,44%	3,94%	5,51%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.01.2023 AU 30.09.2023

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.09.2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2023, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle porté directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2023	% de l'Actif Net
	AC1-A. Obligations de sociétés		25 361 957	26 055 595	15,43%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	250 000	255 087	0,15%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	50 000	664 500	668 366	0,40%
TN1M0Z5P1434	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	10 000	1 000 000	1 003 524	0,59%
TN1D8Y7YWDY2	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	10 000	1 000 000	1 003 466	0,59%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	30 000	198 600	198 623	0,12%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	30 000	198 600	198 637	0,12%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	400 000	410 698	0,24%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	31 000	1 115 727	1 146 363	0,68%
TN0003600582	ATB SUB 2009 L B1/TF	5 000	50 000	50 835	0,03%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	22 000	880 000	917 645	0,54%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	1 000 000	1 076 493	0,64%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	500 000	525 200	0,31%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 013 140	0,60%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	2 800 000	2 805 508	1,66%
TN0001900836	BH 2009 C/A	70 000	1 071 000	1 125 901	0,67%
TN0S9Z110G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	10 000	800 000	818 360	0,48%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50000	5 009 000	5 154 388	3,05%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	10 000	66 200	67 583	0,04%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	50 000	664 520	691 496	0,41%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	2 000 000	2 059 159	1,22%
TN0002601029	STB 2008/2	2 200	29 010	29 891	0,02%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	600 000	647 574	0,38%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	25 000	2 500 000	2 590 511	1,53%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	40 000	264 800	267 238	0,16%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	900 000	908 746	0,54%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	400 000	421 155	0,25%
	AC1-B. Emprunts d'Etat		66 000 000	67 682 179	40,09%
	AC1-B.1 Bons du Trésor Assimilables		0	0	0,00%
	Bons du Trésor Assimilables		0	0	0,00%
	Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA				0,00%
	AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL		66 000 000	67 682 179	40,09%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 138 871	4,82%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 118 040	10,73%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	3 000 000	3 070 558	1,82%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 613 348	6,29%
TN5QHxz8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 358 453	3,17%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	6 000 000	6 015 985	3,56%
TN0JN6PvVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6 000 000	6 016 986	3,56%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3 000 000	3 195 932	1,89%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2 000 000	2 135 982	1,27%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	30 000	3 000 000	3 010 955	1,78%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	20 000	2 000 000	2 007 069	1,19%
	AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		5 088 619	5 136 214	3,04%
TN7PM93UZP50	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	3 845	560 882	612 089	0,36%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42 500	4 527 738	4 524 125	2,68%
	Total portefeuille titres		96 450 576	98 873 988	58,56%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 655 225 Dinars** du 01.07.2023 au 30.09.2023, contre **1 228 609 Dinars** du 01.07.2022 au 30.09.2022 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.07.2022 au 30.09.2022	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	31/12/2022
Revenus des obligations de sociétés	486 805	1 393 871	229 592	653 070	1 041 527
Revenus des Emprunts d'Etat	1 168 420	3 407 456	999 017	3 540 753	4 598 544
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0	249 943	0	260 832	260 832
TOTAL	1 655 225	5 051 270	1 228 609	4 454 655	5 900 903

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2023, à **63 580 594 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôt			48 500 000	48 410 500	28,67%
TNFHT9O8ZYF1	CDP 30J-18/10/2023	QNB	9.50	1 500 000	1 494 641	0,89%
TNVU3VMNOBH3	CDP 10J-05/10/2023	Amen Bank	9.00	1 500 000	1 498 801	0,89%
TNQ116N63XA4	CDP 30J-25/10/2023	QNB	10.00	2 000 000	1 989 404	1,18%
TNPZ12NC6RG1	CDP 10J-06/10/2023	BIAT	9.00	3 000 000	2 997 004	1,78%
TN3C2BP3CGG6	CDP 20J-18/10/2023	QNB	10.00	2 000 000	1 992 480	1,18%
TN5VI4AWD9Z4	CDP 10J-08/10/2023	BIAT	9.00	1 000 000	998 602	0,59%
TNS81G63BSG0	CDP 10J-07/10/2023	BIAT	9.00	3 500 000	3 495 806	2,07%
TN3OF3M60ZV6	CDP 10J-09/10/2023	BT	9.00	6 000 000	5 990 419	3,55%
TNU1Z8X65A76	CDP 10J-09/10/2023	BNA	9.00	15 000 000	14 976 048	8,87%
TNVK4KZAD2L0	CDP 10J-09/10/2023	QNB	10.00	11 000 000	10 980 488	6,50%
TNLJRFC0PE16	CDP 10J-09/10/2023	BIAT	9.00	2 000 000	1 996 806	1,18%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2023	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				15 001 362	15 170 094	8,98%
Prise en pension 4368 BTA 10% 02/2030 63J-02/10/2023	9.60	BNA	31/07/2023	3 999 961	4 066 094	2,41%
Prise en pension 6255 BTA 10% 12/2027 62J-02/10/2023	9.60	BNA	01/08/2023	5 999 852	6 097 450	3,61%
Prise en pension 1032 BTA 9% 02/2027 20J-09/10/2023	9.00	BT	19/09/2023	1 000 630	1 003 632	0,59%
Prise en pension 4251 BTA 9% 03/2027 20J-19/10/2023	9.00	BT	29/09/2023	4 000 918	4 002 918	2,37%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2023, à **6 941 435 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.07.2023 au 30.09.2023 à **1 526 535 Dinars**, contre **1 025 849 Dinars** du 01.07.2022 au 30.09.2022 et se détaillent comme suit :

REVENUS	du	du	du	du	31/12/2022
	01.07.2023 au 30.09.2023	01.01.2023 au 30.09.2023	01.07.2022 au 30.09.2022	01.01.2022 au 30.09.2022	
Revenus des Bons de Trésor à CT	0	0	0	0	0
Revenus des Certificats de dépôt	476 533	1 495 072	658 920	1 291 304	1 969 239
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	0	0	96 910	152 844	154 951
Revenus des prises en pension	1 050 002	2 477 299	270 019	640 845	1 079 184
TOTAL	1 526 535	3 972 371	1 025 849	2 084 993	3 203 374

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.07.2023 au 30.09.2023 à **303 194 Dinars** contre **186 996 Dinars** du 01.07.2022 au 30.09.2022 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	du 01.07.2023 au 30.09.2023	du 01.01.2023 au 30.09.2023	du 01.07.2022 au 30.09.2022	du 01.01.2022 au 30.09.2022	31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	130 237	285 609	74 798	222 251	299 516
Rémunération du dépositaire	42 720	120 406	37 399	111 126	149 758
Rémunération des distributeurs	130 237	285 609	74 798	222 251	299 516
Total	303 194	691 623	186 996	555 628	748 791

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.07.2023 au 30.09.2023 à **64 779 Dinars**, contre **55 667 Dinars** du 01.07.2022 au 30.09.2022 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	du 01.07.2023 au 30.09.2023	du 01.01.2023 au 30.09.2023	du 01.07.2022 au 30.09.2022	du 01.01.2022 au 30.09.2022	31.12.2022
Redevance CMF	42 718	120 402	37 398	111 123	149 754
Impôts et Taxes	7 510	21 313	8 755	19 170	25 365
Rémunération CAC	10 478	28 654	6 613	18 320	24 807
Jetons de présence	4 062	11 544	2 902	8 610	6 000
Contribution sociale de solidarité	0	0	0	0	200
Publicité et Publications	0	0	0	0	4 144
Charges Diverses	12	19	0	0	1 168
Total	64 779	181 931	55 667	157 224	211 438

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2023 à **552 688 Dinars**, contre **284 476 Dinars** au 30.09.2022 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	30.09.2023	30.09.2022	31.12.2022
PA1	Opérateurs créditeurs	398 379	212 257	132 684
PA2	Autres créditeurs divers	154 309	72 219	30 602
	TOTAL	552 688	284 476	163 286

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.09.2023 à **398 379 Dinars** contre **212 257 Dinars** au 30.09.2022 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30.09.2023	Montant au 30.09.2022	Montant au 31.12.2022
Gestionnaire	50 790	74 595	26 414
Dépositaire	120 410	63 066	38 637
Distributeurs	227 179	74 595	67 633
Total	398 379	212 257	132 684

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.09.2023 à **154 309 Dinars** contre **72 219 Dinars** au 30.09.2022 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30.09.2023	Montant au 30.09.2022	Montant au 31.12.2022
Etat, impôts et taxes	22 849	27 228	9 424
Redevance CMF	14 141	12 221	13 054
Provision pour charges à payer	8 072	18 078	3 821
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	95 115	0	0
Rémunération CAC	13 708	14 270	3 879
Jetons de présence	423	423	423
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0	0	0
Total	154 309	72 219	30 602

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.09.2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2023 (en nominal)

- Montant : 137 074 300 Dinars
- Nombre de titres : 1 370 743
- Nombre d'actionnaires : 2 062

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 164 568 400 Dinars
- Nombre de titres émis : 1 645 684

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : -139 272 300 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 1 392 723

Capital au 30.09.2023 : 160 296 349 Dinars

- Montant en nominal : 162 370 400 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : -2 074 051 Dinars
- Nombres de titres : 1 623 704
- Nombre d'actionnaires : 2 055

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à **-2 074 051 Dinars** au 30.09.2023 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 785 508
1- <u>Résultat non distribuable de la période</u>	28 425
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-29 378
+/- values réalisées sur cession de titres.	57 803
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	-316 969
Aux émissions	- 2 117 843
Aux rachats	1 800 874
Total sommes non distribuables	-2 074 051

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.09.2023 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	8 150 087
Régularisation du résultat distribuable de la période	396 576
Résultat distribuable de l'exercice clos	318
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	0
SOMMES DISTRIBUABLES	8 546 980

4. AUTRES INFORMATIONS

<u>5-1 Données par action</u>	<u>30.09.2023</u>	<u>30.09.2022</u>
Revenus des placements	5,557	4,483
Charges de gestion des placements	-0.426	-0.381
Revenus nets des placements	5,131	4,102
Autres charges d'exploitation	-0.112	-0,108
Résultat d'exploitation	5,019	3,995
Régularisation du résultat d'exploitation	0,244	0,054
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	5,264	4,048
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,244	-0,054
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,018	-0,515
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,036	0,549
RESULTAT NET DE LA PERIODE	5,037	4,029

<u>5-2 Ratio de gestion des placements</u>	<u>30.09.2023</u>	<u>30.09.2022</u>
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-0,430%	-0,374%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	-0,113%	-0,106%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	5,06%	3,975%
Actif net moyen	160 975 684	148 554 836

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS (ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.